

ÉVOLUTIONS & MISES À JOUR DU RÉFÉRENTIEL

Extrait du complément 3 au cahier des prescriptions techniques
Label Promotelec Rénovation Énergétique PRO 1309-11 (septembre 2012)

Mise à jour du poste chauffage Applicable à partir du 14/11/2013

Programmation de la boucle d'eau chaude en installation de chauffage collective

(p. 20 et 22 du CPT Label Promotelec Rénovation Énergétique)

L'exigence minimale de programmation de la boucle d'eau chaude pour installation de chauffage collective est une programmation horaire journalière réalisée au niveau du local de la chaufferie.

Le boîtier d'ambiance à l'intérieur de chaque logement devient facultatif.

Les dispositifs de régulation des émetteurs et des générateurs (exemple : robinet thermostatique sur radiateur à eau chaude) restent obligatoires.

Marquage qualité des pompes à chaleur

(p. 23 du CPT Label Promotelec Rénovation Énergétique)

Les matériels destinés à être posés dans les installations individuelles ou collectives doivent porter la marque NF PAC. À défaut d'être certifiés NF PAC, les matériels doivent porter les marques suivantes : Eurovent, EHPA ou Ecolabel Européen PAC.